

7 avril 2000, Lyon

Allocution à l'Université Lumière Lyon 2

Monsieur le recteur de l'Université,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Professeurs,

Chers amis,

Vous me permettrez tout d'abord de souligner à quel point je suis honoré de recevoir aujourd'hui un doctorat honoris causa en droit de l'Université Lumière. Je suis particulièrement touché de ce que vous ayez tenu, Monsieur le Président, à ce que la cérémonie d'aujourd'hui ait lieu, malgré tant de circonstances difficiles pour votre université comme pour vous-même. J'ai exercé avec passion la profession d'avocat et de juriste. Aussi suis-je en mesure d'apprécier toute la portée du geste que vous posez à mon égard. Je suis conscient qu'il rejaillit sur l'ensemble de la collectivité québécoise que mes fonctions m'appellent à représenter devant vous aujourd'hui. Au nom de mes concitoyennes et de mes concitoyens, ainsi qu'en mon nom propre, veuillez accepter l'expression de ma gratitude la plus vive. L'honneur que vous me faites met en lumière une discipline, le droit, qui a permis au Québec et à la France de maintenir des liens de travail et de coopération fructueux tout au long de leur histoire.

Le premier ministre René Lévesque a eu l'occasion, dans des circonstances semblables, en 1980, de rappeler l'importance que ces liens revêtent pour le développement d'une société francophone en terre d'Amérique. Si nous sommes aujourd'hui un peuple doté d'institutions, de lois et de normes adaptées aux réalités contemporaines, c'est en bonne partie grâce à la coutume de Paris et au code civil d'inspiration largement napoléonienne qui nous ont fourni depuis le XVII^e siècle un cadre normatif conforme à nos aspirations, à notre personnalité française et à notre destinée. Ce qui est vrai pour les sciences juridiques vaut pour beaucoup d'autres domaines : Lyon et la région Rhône-Alpes jouent aujourd'hui un rôle particulièrement dynamique dans le développement des rapports franco-québécois.

Qu'il me soit permis de souligner toutefois ici l'importance de la contribution personnelle de Lyonnais éminents comme Messieurs Raymond Barre, Alain Bideau et Christian Phillipp. Étant donné que Lyon et sa région jouent un rôle vraiment remarquable dans nos relations actuelles, il me paraît approprié de vous proposer aujourd'hui quelques réflexions quant à l'avenir des relations entre la France et le Québec. Ces réflexions s'appuient sur des parallèles que l'on peut faire entre les deux sociétés. Vous le savez, nous partageons un patrimoine commun considérable, une même langue, de nombreuses réalisations individuelles et collectives, et quarante ans de coopération qui sont à l'origine d'un acquis substantiel. Or, le changement, surtout le changement rapide, est ce qui caractérise le plus notre époque. Les acquis les plus solides ne résisteront pas à l'assaut multiforme que

l'évolution technologique, la mondialisation et tout un ensemble d'autres réalités contemporaines engendrent.

Si nous n'arrivons pas à saisir les enjeux communs auxquels nos deux sociétés sont confrontées, si nous ne parvenons pas à agir ensemble en fonction de l'évolution de plus en plus rapide que nous connaissons, le passé ne saurait à lui seul garantir la pérennité de nos rapports fructueux. Malgré les différences qui nous caractérisent de part et d'autre de l'Atlantique, il y a trop d'intérêts en commun, trop de perspectives partagées, trop de symétries dans nos situations respectives pour que la France et le Québec n'agissent pas en communion d'esprit pour affronter les problèmes qui surgissent en ce XXI^e siècle. Le Québec et la France sont manifestement deux sociétés modernes, deux sociétés francophones dont l'origine est commune; parce qu'ils ont suivi par la suite des parcours séparés et particuliers ne signifie pas qu'il ne faille pas maintenant resserrer les liens. Leur niveau de développement économique, social et culturel les place d'emblée au rang des nations les plus développées. À l'ère du savoir et de l'information, nos citoyens ont accès aux services de santé, à l'éducation, au travail, à la culture et aux loisirs. Leurs droits fondamentaux, tels que définis dans les grandes chartes et déclarations des Nations Unies et de chacun de nos États, sont protégés. Les valeurs sociétales défendent les démunis, incitent à la solidarité, à la tolérance et à l'ouverture envers les autres.

De fait, nous jouissons d'une situation dont on ne pouvait que rêver au lendemain du dernier conflit mondial. L'effort exceptionnel accompli au cours des cinquante dernières années fait place à de nouvelles difficultés liées à l'évolution de nos sociétés. Nos gouvernements ont la responsabilité de leur apporter des solutions. J'aimerais vous présenter, à ce propos, certaines des priorités auxquelles celui que je dirige estime devoir s'attaquer. Au premier rang des préoccupations figure la jeunesse, de la petite enfance jusqu'à l'entrée sur le marché du travail. On sait maintenant combien les premières années sont déterminantes pour l'avenir de l'individu. Comment faire en sorte que, dès les toutes premières années, un enfant reçoive tout ce qu'il faut pour bénéficier du maximum de chances de se réaliser plus tard? Nos deux sociétés s'interrogent sur la manière de repenser l'éducation primaire et secondaire, pour permettre à chaque jeune de maîtriser les éléments indispensables d'un savoir adapté aux exigences de l'avenir. Comment faire en sorte que les universités soient accessibles au plus grand nombre, tout en maintenant des standards élevés pour l'enseignement et la recherche? Comment fournir à l'économie les cadres, les professionnels et les techniciens qu'elle réclame? Comment faire en sorte que l'insertion des jeunes dans l'univers du savoir et de l'information se réalise dans les conditions les plus prometteuses pour l'avenir?

Je suis heureux de vous dire que le premier ministre Jospin et moi-même sommes convenus d'accorder une attention prioritaire à cette dimension dans notre coopération bilatérale. Chaque gouvernement est à la recherche de solutions qui permettent de répondre à ces questions. Le Québec, pour sa part, a organisé, il y a quelques semaines, une rencontre au sommet entre le gouvernement, les représentants du patronat, des syndicats et des jeunes, autour de la question de la jeunesse. Les débats ont été ardus, mais de larges consensus ont été forgés autour d'actions que les intervenants pressentis devaient poser. Ceux-ci ont notamment convenu de la nécessité de définir un projet intégré de politique pour la jeunesse qui visera, à moyen et à long terme, à orienter l'action gouvernementale et à coordonner l'ensemble des intervenants. Ils ont reconnu l'importance d'un effort collectif en faveur de

l'éducation et de placer l'avenir des jeunes au cœur des priorités collectives du Québec. Ils ont aussi convenu de la nécessité de favoriser l'ouverture des jeunes sur le monde.

Enfin, la participation pleine et entière de la jeunesse aux décisions qui orientent l'avenir de la société a été retenue comme objectif fondamental. Le gouvernement et ses partenaires ont, devant eux, un ordre du jour imposant dans ce domaine; nous n'avons pas d'autres choix que de nous y engager. D'autres défis interpellent nos deux sociétés. Comment opérer les transformations économiques et sociales indispensables à l'ère de la mondialisation et de la concurrence exacerbée, sans que la dignité de l'individu au travail ne soit atteinte? On ne peut accepter sans réagir la fracture sociale et le chômage au nom des impératifs de la nouvelle économie. Mais en même temps, il faut créer les conditions qui permettent aux entreprises, aux collectivités et aux individus d'assumer la concurrence, de s'insérer et de prospérer dans le nouveau contexte mondial. Comment faire face aux réalités démographiques, qui font que moins en moins de personnes actives auront à payer pour plus de personnes à la retraite, soulevant du même coup un véritable problème d'équité intergénérationnelle? Comment maintenir l'accès à des services de santé de qualité, alors que les populations vieillissent et que le coût des soins s'accroît? Et que dire de l'état de l'environnement qui suscite partout dans le monde des interrogations de plus en plus aiguës.

Le rôle même des gouvernements est remis en question. Beaucoup de contribuables n'acceptent plus de voir la part de la richesse collective captée par l'État s'accroître constamment. Beaucoup veulent que l'État soit à la fois plus efficace et moins présent. On souhaite que le pouvoir se rapproche du citoyen. Vous n'avez pas dû vous sentir trop dépaysés en entendant les questions que je viens d'évoquer. À Paris comme à Québec, à Berlin comme à Oslo, ces mêmes questions se posent. Les similitudes, que l'on constate ainsi, traduisent bien l'impact de la mondialisation sur l'ensemble des sociétés modernes. Chacune doit trouver des réponses à ces mêmes questions, et les gouvernements ont intérêt à se concerter à ce propos. Le travail autour des réponses à donner à ces questions pressantes doit continuer de figurer à l'ordre du jour de la coopération franco-québécoise. Aujourd'hui, nous avons chacun des politiques, des programmes, des actions qui peuvent servir utilement d'inspiration à l'autre. Ensemble, nous travaillons à trouver de nouvelles solutions aux problèmes d'aujourd'hui et de demain. Nos deux sociétés se développent au sein d'espaces géopolitiques et économiques qui sont différents. La France a choisi, il y a de cela un demi-siècle, d'épouser l'Europe en tant qu'espace le plus susceptible d'assurer son avenir national et sa prospérité. La réussite de ce pari est d'autant plus remarquable que, au point de départ, il était le fait d'un petit nombre de personnalités comme Jean Monnet.

Au sein de l'Europe comme dans ses relations avec le reste du monde, la France ne cessera d'être un grand pays. Pour sa part, le Québec aspire depuis toujours à un changement fondamental de son statut au sein de l'ensemble politique où il a été inséré au siècle dernier. Les structures et les règles de fonctionnement du régime fédéral actuel sont désuètes, quoique ce fait soit souvent méconnu en Europe. La masse des Québécois est, depuis longtemps, attirée par l'espace nord-américain, même si une partie des élites tournait plutôt les yeux outre-Atlantique, à certaines époques. On ne peut donc pas se surprendre que le Québec ait embrassé si volontiers les perspectives créées par l'ouverture des frontières dont l'Accord de libre-échange canado-américain de 1988 est le pivot. Certes, l'aventure continentale des Québécoises et des Québécois n'implique pas pour l'heure le même degré d'intégration politique, économique et sociale que dans l'Union européenne.

Mais la dynamique est là et elle suscite aujourd'hui de nouvelles questions, comme, par exemple, l'avenir monétaire du continent. Ce nouveau statut du Québec pourrait être, s'agissant de ses relations avec le Canada, semblable à celui que détient la France dans le cadre de l'Union européenne. Il s'agirait d'une entente librement négociée avec nos partenaires canadiens, entre États souverains. Pour les Québécois aussi, les choix stratégiques des dernières années portent leurs fruits en termes de prospérité économique, de conquête de nouveaux marchés et d'accroissement de la mobilité des jeunes. Mais il existe des problèmes d'un autre ordre, qui dessinent un nouveau terrain d'action conjointe entre la France et le Québec. J'ai eu l'occasion d'aborder avant-hier, au Symposium franco-québécois sur la diversité culturelle, la problématique de la culture dans le monde d'aujourd'hui. À mes yeux, la situation commande une action étroitement concertée entre la France et le Québec en vue de promouvoir cette diversité à l'échelle mondiale.

Il faut préserver la capacité des peuples à se développer conformément à leurs aspirations et à leur identité nationale. J'aimerais reprendre ce thème avec vous aujourd'hui, en examinant comment nos deux peuples, dont l'évolution présente des dissemblances apparentes mais aussi des convergences profondes, peuvent engager l'avenir de leurs rapports. Les effets de la mondialisation ne se limitent pas, en effet, à ses bienfaits. D'une manière de plus en plus puissante, l'évolution en cours fragilise nombre d'assises qui font de nous ce que nous sommes, Français et Québécois. De nombreuses façons, elle agit sur la cohésion des sociétés, sur le vouloir-vivre collectif, sur notre identité nationale, sur la capacité de nos gouvernements d'intervenir. La notion même de citoyenneté, fondée largement dans nos sociétés sur la territorialité, est remise en question par l'ouverture des frontières nationales et l'émergence de nouveaux centres de pouvoir, à l'échelle supra et infra étatique. Le travail au sein d'entités multinationales implique aussi des changements à la citoyenneté, car il a des impératifs de mobilité auxquels il faut répondre. La persistance des écarts, en termes de développement entre États du Nord et États du Sud, est à la source de courants migratoires inévitables. Comment intégrer les nouveaux arrivants au partage de nos valeurs, voire de notre identité, mais en respectant leurs croyances, leurs aspirations? Nos deux sociétés ont à résoudre ce problème, dont la solution entraînera indubitablement des modifications à certains des fondements de notre vie collective.

En somme, toutes ces raisons nous font voir la nécessité de repenser la question de l'intégration au sein de l'État-nation et sa réarticulation dans des ensembles plus vastes. Les conséquences de la mondialisation au plan culturel ont été largement commentées au cours de ces dernières années. La propension de plusieurs à considérer l'œuvre de culture comme une simple marchandise, à laquelle on applique les normes régissant le commerce des biens et services, est bien connue; les conséquences d'une telle approche aussi. La globalisation économique et ses retombées, en termes de fusions, d'opérations transfrontalières et de création de multinationales, commence même à faire sentir ses effets sur l'utilisation des langues en milieu économique. Dans un récent numéro du quotidien *La Croix*, on soulignait l'utilisation hégémonique de la langue anglaise au sein d'un nombre croissant d'entreprises en Europe. Les Québécoises et les Québécois, qui ont dû mener une lutte historique pour que le français soit la langue des affaires et du travail, ne peuvent que s'inquiéter vivement de telles tendances. Je soulignerai, enfin, les effets de la mondialisation sur la capacité d'agir de l'État. Outre les contraintes de plus en plus marquées avec lesquelles les gouvernements doivent composer sur le plan fiscal et les incertitudes créées par le processus de dévolution de pouvoirs en cours un peu partout, nous sommes maintenant la cible des partisans de la

libéralisation à outrance. À Seattle, on a entendu des réclamations pour que non seulement la culture mais aussi l'éducation et la santé figurent parmi les sujets de l'actuelle ronde des négociations commerciales multilatérales. Une telle dérive achèverait de priver les gouvernements des outils de base qui leur sont nécessaires pour satisfaire les besoins les plus élémentaires de leurs citoyens. Les Français et les Québécois tiennent à protéger les traits les plus caractéristiques de leurs sociétés, même s'ils conviennent que le changement fait désormais partie de leur vie. Ils entendent que l'État ait les moyens d'intervenir pour appuyer le développement de leur société selon les valeurs et les aspirations des citoyens.

C'est pourquoi ils n'acceptent pas que l'État contribue aux démantèlements collectifs qui lui sont nécessaires. Il faut bien nous entendre. Le Québec, tout comme la France, a besoin d'un système économique mondial ouvert, qui rend possible l'accès le plus large aux marchés mondiaux dans le respect des règles convenues entre États. Le Québec vit de plus en plus de ses exportations. En fait, 57 % du PIB du Québec est directement lié au commerce extérieur, ce qui fait de l'économie du Québec l'une des plus ouvertes au monde. Les investissements, que ce soit du Québec vers l'étranger ou de l'étranger au Québec, sont indispensables pour assurer notre progrès collectif. Même si le PIB français est beaucoup plus élevé que celui du Québec, les mêmes impératifs régissent les deux économies. Ce qui est en cause ici, c'est plutôt une logique incapable de reconnaître que, dans la sphère publique, le rôle de l'État dépasse les simples questions de sécurité intérieure et de défense pour s'occuper aussi du développement de la société et du mieux-être de ses membres.

Toutes ces questions ouvrent de nouvelles perspectives de coopération entre nos deux sociétés. Cette coopération doit aussi s'appuyer sur la symétrie de situation qui est la leur, tant dans l'intégration face à leur ensemble continental que dans leur dynamique interne. La jeunesse, l'éducation, l'emploi, la mobilité des personnes, la maîtrise et le développement de nouvelles technologies sont des questions que notre coopération doit aborder dans cet esprit. À cet égard, je tiens à souligner le caractère pionnier et exemplaire du Centre Jacques-Cartier qui a eu le mérite d'ouvrir de telles perspectives de coopération. Je salue également l'originalité des Entretiens Jacques-Cartier qui favorisent une approche multidimensionnelle des sujets, en interreliant la culture à l'économie, aux sciences et aux nouvelles technologies.

Le grand mérite des Entretiens est d'avoir permis de bâtir un pont de réflexion porté vers l'avenir, non seulement entre Lyon et Montréal, mais par-delà, entre la France et le Québec dans leur ensemble. Monsieur le Président, vous me permettrez de terminer ces quelques réflexions en remerciant l'Université Lumière de l'honneur qu'elle fait au premier ministre du Québec par l'évocation d'un fils illustre de Lyon, Antoine de Saint-Exupéry.

Dans sa sagesse, il a su magnifiquement parler de l'amitié entre les peuples, lui qui a vécu quelque temps au Québec durant la guerre. Saint-Exupéry a écrit: « Dans la vie, il n'y a pas de solution. Il y a des forces en marche: il faut les créer, et les solutions suivent. » C'est dans cet esprit que, depuis le tout début, la coopération entre la France et le Québec s'est inscrite et qu'elle se poursuit aujourd'hui.

Je vous remercie!